

PAR COURRIEL

Québec, le 11 février 2016

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. 0101-253

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 29 janvier 2016 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) les renseignements suivants pour chaque réserve faunique de compétence provinciale :

- 1- une évaluation du nombre d'orignaux et de cerfs de Virginie recensés sur le territoire concerné pour l'année 2015, ou l'année la plus récente disponible;
- 2- le nombre d'orignaux et de cerfs de Virginie abattus sur le territoire concerné pour l'année 2015 et pour l'année des données fournies au point précédent si différent, ventilé par allochtones et par nation autochtone (ex. : Innus, Hurons-Wendat, etc.);
- 3- une projection de l'évolution de l'état de la population d'orignaux et de la population de cerfs de Virginie sur le territoire concerné sur les 5 années suivantes;
- 4- le nombre de forfaits de chasse simples tirés au sort en 2015 et prévus pour 2016 sur chaque territoire concerné;
- 5- le nombre de forfaits de chasse doubles tirés au sort en 2015 et prévus pour 2016 sur chaque territoire concerné;
- 6- le nombre de chasseurs accueillis dans le cadre de ces forfaits sur chaque territoire concerné en 2015 et anticipé (estimé) pour 2016;
- 7- le nombre de forfaits de chasse autochtones et le nombre de chasseurs accueillis dans ce cadre sur le territoire concerné en 2015 et anticipé (estimé) pour 2016, ventilé par nation autochtone.

En ce qui concerne les éléments 1, 2, 3 et 7, conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que votre demande serait davantage de la compétence du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Le responsable de l'accès aux documents de ce ministère est monsieur Démosthène Blasi et vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes :

Démosthène Blasi
Directeur du bureau du sous-ministre et du secrétariat
5700, 4^e Avenue O. #A-413
Québec (Québec) G1H 6R1
Tél. : 418 627-6370 #4914
Télec. : 418 634-3352
Courriel : acces.information@mffp.gouv.qc.ca

Le 11 février 2016

En ce qui concerne les éléments 3, 4 et 5, la Sépaq peut seulement vous répondre pour les réserves fauniques qui sont sous sa gestion. En effet, les réserves fauniques de Dunière, Duchénier, de la Rivière-Cascapédia, de la Rivière-Sainte-Anne, de la Rivière-Saint-Jean et des Rivières-Matapédia-et-Patapédia ne sont pas sous sa gestion. Vous devrez vous adresser directement à ces réserves fauniques pour obtenir les renseignements demandés.

Vous trouverez donc ci-joint un document répondant à vos demandes pour les éléments 3, 4 et 5. En ce qui concerne l'élément 5, prendre note que pour 2016, nous ne détenons pas l'information à ce jour, à savoir le nombre de chasseurs. Cette information sera disponible après la saison de chasse 2016. Nous vous informons toutefois que les groupes simples peuvent être composés de 2 à 4 chasseurs et les groupes doubles, de 4 à 8 chasseurs.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Nombre de forfaits et nombre de chasseurs
Avis de recours
Extrait de la Loi